

COMMUNIQUE FINAL DU BUREAU POLITIQUE ELARGI TENANT LIEU DE COMITE CENTRAL DU 02 AOÛT 2020

Sous la présidence du Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI, Président de l'Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), s'est réuni le Bureau politique dudit parti ce Dimanche 02 Août 2020 de 12 heures 00 à 15 heures, à l'Hôtel Belle Côte, à Abidjan Cocody.

Était inscrit à l'ordre du jour le point unique suivant : Vie du Parti.

Le Bureau Politique a entendu le rapport du Président du Parti, qui a rappelé les décisions importantes qui ont engagé la vie du parti ces dernières années, notamment :

- le 2ème Congrès Ordinaire des 18, 19 et 20 Décembre 2013 à Yamoussoukro;
- le 2ème Congrès Extraordinaire du 12 mai 2018 à Yamoussoukro;
- le Bureau politique du 22 décembre 2018 à Abidjan- Cocody;
- la réunion de Direction du 21 mars 2020 à Abidjan-Cocody.
- la réunion de Direction du 02 mai 2020 à Abidjan-Cocody.

Le président du parti est revenu sur le Conseil politique du RHDP du 12 Mars 2020 qui a désigné son candidat à l'élection présidentielle. A ce Conseil politique, le Président de l'UDPCI a émis publiquement des réserves sur le mode de désignation du candidat du RHDP et a invité le Président du RHDP au dialogue. S'en est suivi le limogeage du Président et des Cadres de l'UDPCI des instances décisionnelles du RHDP.

Traitant le point à l'ordre du jour, le Bureau politique a félicité le Président du parti qui n'a eu de cesse de consulter la base militante de l'UDPCI, conformément au communiqué final de la réunion de Direction du 02 mai 2020.

A la suite des échanges, il ressort les points suivants :

Le Bureau politique félicite le Président du parti pour sa constance à toute épreuve, pour sa loyauté et son attachement aux valeurs du parti ;

Le Bureau politique note avec satisfaction l'engagement du Président et des instances du Parti à rester fidèles aux décisions et résolutions des Congrès de 2013 et 2018 et du Bureau politique du 22 décembre 2018 ;

Le Bureau politique demande le retrait pur et simple de l'UDPCI de la coalition politique RHDP à compter de ce jour ;

Le Bureau politique invite toutes les militantes et tous les militants du parti à cesser toute participation aux activités du RHDP à compter de ce jour ;

Le Bureau politique élargi tenant lieu de Comité Central autorise le Président du parti à restructurer les instances du parti afin de consolider sa représentation nationale;

Le Bureau politique élargi tenant lieu de Comité Central autorise, conformément aux statuts et règlement intérieur (notamment les articles 37, 42, 28, 23 ,26) le Président du parti à augmenter le nombre de membres du Bureau Politique de 200 à 300, de la Direction du Parti de 29 à 35, du Conseil de l'Honneur et de l'Ordre de 15 à 21 et de l'Inspection Générale de 11 à 25 ;

Le Bureau politique, à l'unanimité, invite le Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI, Président de l'UDPCI, à faire acte de Candidature à l'élection présidentielle du 31 Octobre 2020, conformément à l'article 22, alinéa 2, des Statuts et règlement intérieur du parti qui stipule : « le Président est le candidat du parti à l'élection présidentielle »;

Le Bureau politique invite le Président du parti à convoquer la Convention d'investiture du candidat du parti à l'élection présidentielles du 31 octobre 2020;

Le Bureau politique invite les partis politiques et les organisations de la société civile à se joindre à l'UDPCI dans le cadre d'une plate-forme démocratique pour soutenir la candidature du Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI pour la présidentielle d'octobre 2020 ;

Le Bureau politique invite solennellement le peuple de Côte d'Ivoire à la cohésion autour des valeurs de paix, de démocratie, de justice et de bon ton, chères au père fondateur du parti le Général Robert GUÉI, incarnées par Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI, digne héritier du Père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY.

Fait à Abidjan, le 02 Août 2020

LE BUREAU POLITIQUE